





Date: Octobre 2019 Page de l'article : p.10

Journaliste: Nathalie Debertrand

Page 1/1



Un plaidoyer pour les aidants

e collectif Je t'aide a pour mission d'accompagner et d'accélérer la reconnaissance des aidants dont 56 % sont des femmes via des actions de mobilisation citoyenne et des actions de plaidoyer.

Ainsi, il publie pour la deuxième année consécutive son plaidoyer

"Pour qu'aider ne rime plus avec précarité". En effet, l'aidance est un travail sans rémunération ni droits qui peut conduire à une précarisation. Il s'agit de coordonner les interventions à domicile, d'accompagner aux rendez-vous médicaux, de pallier parfois le manque de professionnels de soins, d'assurer l'intendance de la maison, le soutien moral,



les nouvelles et multiples tâches administratives, la surveillance de jour comme de nuit, etc. L'aide informelle apportée représenterait 70 % de celle nécessaire pour répondre aux besoins de la vie courante des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile. Aider coûte cher: 66 % des aidants dépenseraient 2049 euros en moyenne par an.

■ En outre, la vie professionnelle est fortement impactée: les aidants manquent de temps, sont stressés et fatigués, et les trois quarts ont dû s'absenter au cours des douze derniers mois en dehors des congés payés.

■ De nombreux aidants se sentent isolés, ce qui a un impact négatif sur leur santé psychologique et physique. Ils ne ressentent pas cette aide comme utile et valorisante, notre société ne mettant pas l'aidance en valeur.

Une pétition pour la reconnaissance d'un statut et pour plus de droits pour les aidants a été lancée par le collectif.

Nathalie Debertrand

Pour en savoir plus : www.associationjetaide.org/

Tous droits réservés à l'éditeur AIDANTS2 7926497500508